



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 7 septembre 2006

## La Politique agricole 2011 doit tenir compte de la situation des revenus

**Les revenus générés dans le secteur agricole ont fortement baissé l'an dernier. Le revenu du travail par unité de main-d'oeuvre familiale a baissé de 7,5% à 36 700 francs en raison de la baisse des prix des produits agricoles et de la hausse des coûts. Il faudra tenir compte de cette situation pénible du revenu dans les débats en cours sur le programme de réforme PA 2011. L'agriculture ne peut pas accepter une nouvelle étape de la réforme qui entraînerait une péjoration des prix à la production sans alléger par ailleurs les coûts de production.**

Les résultats définitifs du dépouillement des données comptables de la Station de recherche Agroscope ART montrent que, dans le secteur agricole, les revenus ont fortement baissé l'an dernier. Le revenu du travail annuel moyen par unité de main-d'oeuvre familiale a été à 36 700 francs, soit de loin inférieur à celui de l'année précédente. Les revenus ont en particulier fortement baissé dans les régions de plaine (-11%). L'écart entre les revenus du secteur agricole et ceux des autres secteurs continue de croître. En 2005, le revenu du travail par unité de main-d'oeuvre familiale a tout juste atteint la moitié des revenus obtenus dans les autres secteurs de l'économie. L'évolution négative des revenus dans l'agriculture s'explique par une baisse des prix des produits agricoles et une hausse des coûts de production, notamment de ceux concernant les consommations intermédiaires agricoles, croissance qui s'est poursuivie en 2005.

Lors de ses débats sur la PA 2011, le Parlement devra tenir compte de la situation difficile des revenus dans l'agriculture. Dans son message sur celle-ci, le Conseil fédéral prévoit essentiellement des mesures visant à réduire encore les prix à la production. Cependant, aucune mesure efficace n'est prévue pour réduire les coûts de production. Au contraire: le Conseil fédéral propose même des mesures dont l'effet sera d'augmenter les coûts. L'agriculture ne supportera pas de réforme de la politique agricole aussi déséquilibrée. Le rythme de la réforme de la politique agricole doit être réduit à un niveau acceptable. L'USP est d'avis que la PA 2011 doit être corrigée à plusieurs niveaux, notamment à ceux de l'enveloppe financière, du rythme de la transformation du soutien du marché, des mesures de réduction des coûts et du droit foncier rural.

Compte tenu de la très mauvaise situation du revenu, l'USP attend du Parlement qu'il prenne vraiment ses responsabilités et apporte les modifications indispensables à la PA 2011.

*Pour de plus amples informations:*

*Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 031 385 36 40, mobile 079 219 32 33*

*Martin Rufer, chef adjoint du Département Economie et Politique, tél. 056 452 52 17, mobile 078 803 45 54,*

*Sandra Helfenstein, porte-parole, tél. 056 462 52 21, mobile 079 826 89 75*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*